

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone : 011-551 7700 Fax : 011-551 7844
website : www.africa-union.org

SC12340

CONSEIL EXÉCUTIF
Vingt-cinquième session ordinaire
20–24 juin 2014
Malabo (GUINEE EQUATORIALE)

EX.CL/828(XXV)ix
Original : Français

RAPPORT DU SOUS-COMITE SUR LE NEPAD

I. INTRODUCTION

1. La huitième réunion du Sous-comité des représentants permanents (COREP) chargés du NEPAD s'est tenue le 2 mai 2014 au siège de la Commission de l'UA à Addis Ababa, Ethiopie.

II. PARTICIPANTS

2. Etaient présents à la réunion les représentants des Etats membres suivants: Algérie, Bénin, Burundi, Ethiopie, Lesotho, Mali, Nigeria, Rwanda, Sénégal et Tchad.

3. La Commission de l'Union africaine et l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD étaient également représentées à cette réunion.

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. L'ordre du jour adopté se présente comme suit:

- i Remarques introductives par le Président du Sous-comité
- ii Rapport d'activités de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD
- iii Information sur la préparation du Sommet sur le financement des infrastructures de Dakar
- iv Information sur les conclusions de la réunion de haut niveau sur le Partenariat Global pour l'Efficacité de la Coopération au Développement tenue au Mexique
- v Divers

IV. OUVERTURE

5. Dans son allocution d'ouverture, Son Excellence Bassirou SENE, Président du Sous-comité du COREP sur le NEPAD a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il s'est réjoui de la forte présence des membres du Sous-comité à cette réunion ce qui dénote de l'importance qu'ils accordent à la mise en œuvre du NEPAD, cadre phare du continent pour sortir de sa léthargie. Il a félicité le Dr Mayaki, Secrétaire Exécutif de l'Agence du NEPAD pour la façon dont il dirige l'Agence et l'a réaffirmé du soutien du Sous-comité dans la réalisation de sa mission. Il a terminé son intervention en remerciant l'Agence, au nom de ses collègues du Sous-comité pour l'accueil réservé lors de leur dernière visite au siège de l'Agence du NEPAD en Afrique du Sud.

V. DEROULEMENT DE LA REUNION

1. Rapport d'activités de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD

Présentation

6. Le Secrétaire Exécutif de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD a fait une présentation des activités menées ainsi que des résultats clés atteints par l'Agence au cours de l'année 2013 et au premier semestre de 2014. Après avoir rappelé les activités majeures réalisées au cours de cette période, il a présenté le système de suivi-évaluation mis en place à l'Agence du NEPAD afin de mesurer efficacement l'impact des interventions de celle-ci. Il a également fourni les informations nécessaires sur l'initiative du NEPAD relative au programme des stages de jeunes africains au sein de l'Agence du NEPAD.

7. En ce qui concerne les activités menées durant ces derniers mois, le Dr Mayaki a mentionné l'élaboration du plan stratégique du NEPAD qui s'inscrit dans la même ligne que le plan stratégique de la Commission et qui vise à accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Il a également donné un aperçu du programme "future ruraux" qui vise à combler les limites du programme CAADP à savoir le manque de lien avec les questions de transformation rurale y compris les aspects de planification territoriale intégrant les valeurs telles que l'équité, la création de richesse et la gouvernance. Le Dr Mayaki a également parlé de la réunion ministérielle portant sur la définition de la stratégie à mettre en œuvre au niveau national et régional dans le domaine de la pêche notamment les questions de la pêche illégale. Il a aussi parlé du programme de gestion durable des terres pour lequel 36 projets sont mis en œuvre dans 26 pays dans le cadre de l'initiative "Terre-Africa" dont l'Agence du NEPAD assure le secrétariat. Il a terminé ce premier point par les activités mises en œuvre dans le cadre du PIDA et surtout le PICI considéré comme un mécanisme d'accélération du PIDA. Dans le cadre du PICI, le rôle de l'Agence est de maintenir un contact permanent avec les points focaux des sept projets, aider à la mobilisation des ressources et faciliter la mise en œuvre. Pour le PIDA, l'Agence du NEPAD joue le rôle d'Agence de coordination de la mise en œuvre. A cet effet, l'Agence du NEPAD a reçu 2 millions de dollars de la GIZ en vue de recruter des Agences de mise en œuvre et de suivi-évaluation pour les 51 programmes du PIDA repartis dans différents secteurs.

8. En ce qui concerne le programme des jeunes professionnels du NEPAD, le Dr Mayaki a présenté le contexte et les objectifs visés par ce programme. Il a souligné que la plus grande ressource de l'Afrique est sa jeunesse et qu'à travers une pleine et active participation de cette jeunesse à la vie socio-économique, l'Afrique pourra surmonter les difficultés avenir. La logique qui sous-tend ce programme des jeunes professionnels du NEPAD est de constituer un groupe de jeunes talentueux et pluridisciplinaires qui pourraient assister l'Agence du NEPAD à réaliser son mandat. Ces jeunes font partie intégrante de la stratégie de développement humain de l'Agence. Ils sont recrutés sur la base de leur connaissance des différents domaines et secteurs relatifs au NEPAD pour une période maximale de douze(12) mois renouvelable. Ce programme offre aux jeunes étudiants diplômés l'opportunité de développer leur talent

et leur potentiel en leadership. Ce programme des jeunes professionnels du NEPAD a l'appui de certains partenaires dont la GIZ. Le Dr. Mayaki a sollicité l'appui du COREP pour soutenir cette initiative.

9. S'agissant du mécanisme de suivi-évaluation mis en place au sein de l'Agence du NEPAD, le Dr Mayaki a donné la parole au chargé de programme principal en charge du dossier pour en faire la présentation. Dans l'exposé de ce dernier, il a souligné que ce mécanisme de suivi-évaluation est basé sur la gestion axée sur les résultats. La logique d'intervention va dans les deux sens et part de l'objectif général aux résultats du projet en passant par l'impact et le but. Chaque approche est contextualisée au niveau national, régional et continental. Ce mécanisme de suivi-évaluation se focalise sur les résultats et les impacts à long terme ainsi que la cohérence entre les résultats. Le défi qui se pose est la transposition de ce système de suivi-évaluation mise en place au niveau de l'Agence du NEPAD sur les programmes continentaux, aux niveaux des régions et des pays. Ce système de suivi-évaluation pourrait être également utilisé pour améliorer les cycles de planification. Dans le futur, il est envisagé d'harmoniser tous les mécanismes de suivi-évaluation en place au niveau de l'Agence du NEPAD, de la Commission de l'UA et de la Commission des Nations Unis pour l'Afrique (CEA) ; et de mettre en place une Unité unique qui pourrait gérer ce mécanisme.

Résumé des discussions

10. Le Sous-comité a pris bonne note du rapport d'activité de l'Agence du NEPAD et a remercié le Dr Mayaki pour la clarté de son exposé. Au cours du débat, certains membres du Sous-comité se sont interrogés sur le caractère prioritaire et stratégique de cette initiative surtout que la CEA également s'oriente sur la possibilité d'utiliser les Think-Thank pour la réalisation de cette tâche. Mais le Dr. Mayaki a rassuré que les rôles entre la CEA et l'Agence du NEPAD sont bien différenciés. La CEA se focalise sur les Think-Thank au niveau continental avec un aspect de gestion des connaissances, tandis que l'Agence du NEPAD a pour rôle la gestion des programmes. Le Dr Mayaki a aussi informé le Sous-comité que la CEA a mis à la disposition de l'Agence du NEPAD un expert qui a développé un logiciel très performant de gestion des connaissances qui sera de grande utilité pour l'Agence.

11. Le Sous-comité a également évoqué la question de l'énergie qui avait été soulevée lors de la dernière réunion du Sous-comité. Le Dr Mayaki a informé le Sous-comité que la question de l'énergie a été examinée au niveau de l'Agence conformément à la recommandation du Sous-comité. Il a signalé que la Présidente de la Commission de l'UA a demandé à l'Agence d'élaborer une stratégie sur 10 ans portant sur le développement de l'énergie au niveau continental.

12. Le Sous-comité s'est félicité de la mise en œuvre du programme "Futurs ruraux" qui permet de freiner l'exode rural. Il a posé la question de savoir si le problème foncier dû à la cession des terres arabes par les pays est pris en compte dans le cadre de ce programme. Le Sous-comité a également demandé des informations supplémentaires sur le programme de gestion des terres. Le Dr. Mayaki a répondu que le programme

“Futurs Ruraux” a été inspiré par le Centre Songhaï qui est un centre d'excellence en matière de développement rural.

13. Une autre problématique est que l'Afrique dispose de terres arabes, mais une part importante de ces terres est en dégradation. Le programme de gestion des terres se propose d'examiner ces questions et d'aider les Etats à mettre en œuvre de bonnes pratiques pour la gestion durable des terres.

14. Le Sous-comité s'est également préoccupé du niveau de réalisation des projets intégrateurs notamment ceux du PIDA et du CAADP. Le Sous-comité a voulu en savoir plus sur l'état actuel de ces projets à savoir les besoins en termes de financement, les sources de financement identifiées, les délais de réalisation, les partenaires privés etc.

15. S'agissant de la prise en compte des évaluations faites par le MAEP dans la mise en œuvre des projets du NEPAD, le Sous-comité a souhaité que l'Agence développe des synergies avec le MAEP pour éviter les duplications. A ces préoccupations du Sous-comité, le Dr. Mayaki a répondu qu'il ne s'agit pas pour l'Agence de faire ce que le MAEP fait, mais plutôt d'utiliser les recommandations des évaluations du MAEP pour améliorer la mise en œuvre et l'impact des projets du NEPAD sur le terrain. S'agissant du niveau de préparation des projets, il a informé le Sous-comité que pour le PIDA, 16 projets ont été répertoriés et ces derniers feront l'objet d'une conférence à Dakar mettant en présence le secteur privé et les gouvernements. Il a également présenté au Sous-comité les fiches donnant un état précis de la mise en œuvre de chaque projet. Ces fiches sont la base d'une interaction utile avec le secteur privé. Il a souligné que ces activités ont été réalisées de concert avec le Département Infrastructure et Energie de la Commission de l'UA.

16. En ce qui concerne le programme des jeunes professionnels du NEPAD, le Sous-comité a demandé qu'il soit procédé à une plus grande vulgarisation. Le Sous-comité a également demandé des précisions par rapport au mode de sélection et le financement de ce programme. Le Sous-comité a aussi suggéré à l'Agence du NEPAD d'établir une synergie avec le programme des jeunes professionnels de la Commission de l'UA. Le Dr. Mayaki a reconnu les limites au niveau de la vulgarisation et s'est engagé à mettre en place une nouvelle méthode de vulgarisation pour que l'information soit connue de tous. Il a présenté au Sous-comité la démarche adoptée pour la sélection des candidats dont 2/3 devront provenir de l'Afrique et 1/3 de la diaspora.

Recommandations

17. Après les discussions, le Sous-comité a recommandé que :

18. l'Agence du NEPAD vulgarise de manière large son programme de jeunes professionnels pour qu'une plus grande partie de jeunes diplômés puissent avoir l'information ;

19. l'Agence du NEPAD établisse une synergie entre le programme des jeunes professionnels du NEPAD et celui de la Commission de l'UA.

2. Information sur la préparation du Sommet sur le financement des infrastructures de Dakar

Présentation

20. Le Dr. Mayaki a fait un exposé sur la préparation du Sommet sur le financement des infrastructures de Dakar. Dans son exposé, il a informé le Sous-comité que le Président Macky Sall a confirmé la tenue du Sommet qui est prévue pour les 14 et 15 juin 2014 à Dakar. Le Sommet aura pour objet d'examiner les conditions de financement de 16 projets bancables du PIDA. L'agenda du Sommet portera sur trois(3) segments essentiels à savoir : (i) l'examen des instruments de financement existants notamment "Africa 50 Fund" de la BAD ; (ii) l'examen des questions d'environnement des affaires et (iii) les questions de préparation des projets. Le Sommet facilitera des interactions pratiques entre les Chefs d'Etat eux-mêmes, et entre les Chefs d'Etat et le secteur privé sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets. Une feuille de route sera élaborée à l'issue de cette Conférence dont il faudra suivre la mise en œuvre. Une équipe a été mise en place pour la préparation, l'organisation et le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route de cette Conférence. Cette équipe est composée de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD, la Commission de l'Union Africaine, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de développement, la Commission Economique des Nations Unis pour l'Afrique et le gouvernement du Sénégal. Une réunion d'experts présidée par le Président Macky Sall devrait se tenir le lundi 5 mai 2014 à Dakar pour examiner les questions pratiques de l'organisation et finaliser le format de la Conférence.

Résumé des discussions

21. Le Sous-comité a pris bonne note des informations données par le Dr. Mayaki sur la préparation du Sommet sur le financement des infrastructures de Dakar. Le Sous-comité s'est félicité de la bonne préparation de ce Sommet et a réaffirmé son soutien à toutes les parties prenantes y compris l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD pour la bonne préparation de l'organisation de cet important évènement. Le Sous-comité a encouragé l'Agence du NEPAD à œuvrer pour la mobilisation des ressources pour la réalisation de ces projets tant attendus par l'ensemble des africains. Le Sous-comité s'est toutefois préoccupé du chevauchement qui pourrait y avoir entre la préparation du Sommet de l'UA et la Conférence sur le financement des infrastructures de Dakar. Le Sous-comité s'est également inquiété pour le niveau de participation de la Conférence de Dakar.

22. Le Dr. Mayaki a rassuré le Sous-comité en l'informant que le Président Macky Sall est en contact permanent avec ses pairs et l'Agence du NEPAD avec le secteur privé pour s'assurer d'un niveau adéquat de participation à cette Conférence. Il a souligné que les pays comme la Norvège et le Danemark ont exprimé leur souhait de participer à cette Conférence de Dakar.

Recommandations

23. Après les discussions, le Sous-comité a recommandé que :

24. L'Agence du NEPAD met tout en œuvre pour que cette Conférence sur le financement des infrastructures soit une réussite car l'Afrique attend beaucoup de la réalisation de ces projets continentaux.

3. Information sur les conclusions de la réunion de haut niveau sur le Partenariat Global pour l'Efficacité de la Coopération au Développement tenue au Mexique

Présentation

25. Avant de passer la parole au représentant de l'Unité de Coordination du NEPAD au sein de la Commission de l'UA pour présenter ce point de l'ordre du jour, le Dr. Mayaki a attiré l'attention du Sous-comité sur les enjeux de ce Partenariat Global pour lequel l'on n'accorde pas toute l'attention qu'il faut alors qu'il constitue un des fora majeur pour un dialogue franc avec les partenaires au développement dans le cadre de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de l'Agenda de développement Post 2015.

26. Prenant la parole à la suite du Dr. Mayaki, le représentant de l'Unité de Coordination du NEPAD a rappelé la structure et la composition du Partenariat Global ainsi que son organisation pratique au niveau international et Africain, avant de donner les grandes lignes du message contenu dans le Communiqué final de la réunion de haut niveau tenue au Mexique. Dans son exposé il a rappelé que le Partenariat Global pour l'efficacité de la coopération au développement fait suite au Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide tenue à Busan en novembre 2011 et a pour objet de : (i) maintenir et renforcer l'engagement politique pour une coopération au développement efficace ; (ii) assurer la recevabilité mutuelle pour la mise en œuvre des engagements pris à Busan ; (iii) faciliter le partage d'expérience ; et (iv) apporter un appui à la mise en œuvre des engagements de Busan au niveau des pays. La Structure de ce Partenariat Mondial a été adoptée en juin 2012 à Paris par le groupe de travail mis en place à cet effet par la réunion de Haut Niveau de Busan sur l'efficacité de l'aide. Cette structure comporte trois niveaux dont la réunion ministérielle, le Comité de pilotage et le Secrétariat conjoint composé du PNUD et l'OCDE. La réunion ministérielle est ouverte à tous tandis que le Comité de pilotage est composé de dix-huit(18) membres désignés pour un mandat de deux(2) ans. Cette composition du Comité de pilotage a été élargie à vingt-quatre(24) membres dont trois(3) pour l'Afrique suite à la réunion du Mexique.

27. Le représentant de l'Unité de Coordination du NEPAD a également informé le Sous-comité que le mandat des représentants africains dans le Comité de pilotage étant arrivé à terme au cours de cette année 2014, il est question de procéder à son renouvellement en procédant de la même manière que les fois précédentes à savoir, à travers le canal des Doyens des représentations diplomatiques africaines à Addis Abeba. Cette désignation des membres africains au Comité de pilotage du Partenariat Global devrait être basée sur le principe de rotation par région de l'UA ainsi que l'appropriation et le leadership des Etats. La liste des représentants de l'UA devra être adoptée par le Sommet des Chefs d'Etat. Les régions ayant déjà représentées l'Afrique dans le processus du Partenariat Global sont :

- Afrique du Nord : Egypte
- Afrique de l'Ouest : Ghana, Mali et Nigeria
- Afrique de l'Est : Rwanda
- Afrique Centrale : Tchad

28. Le représentant de l'Unité de Coordination du NEPAD a terminé son exposé par un résumé des messages clés du Communiqué final de la réunion de haut niveau de Mexico. Dans ce Communiqué, le Partenariat Global s'engage à :

- mettre en œuvre le changement de paradigme qui consiste à passer de l'efficacité de l'aide à l'efficacité de la coopération au développement ;
- renforcer l'appropriation et le leadership des Etats en alignant l'aide aux agendas de développement nationaux et leurs contextes ;
- assurer la prévisibilité des flux d'aide conformément aux engagements pris à Paris, Accra et Busan ;
- appuyer les gouvernements locaux et régionaux pour leur permettre d'assurer au mieux leurs rôles ;
- appuyer les Etats fragiles et ceux affectés par les conflits dans leur transition vers la résilience ;
- appuyer le renforcement des systèmes de taxation et à lutter contre la corruption, le blanchiment d'argent et les Flux Illicites de Financement y compris par le rapatriement des fonds volés, le renforcement des secteurs financiers domestiques et la gouvernance des ressources naturelles ainsi que la réduction du coût des transferts des migrants ;
- encourager les réseaux pour les échanges et partage d'expérience, et reconnait l'importance de la coopération Sud-Sud qui devrait venir en complément à la coopération Nord-Sud ;
- promouvoir un environnement propice aux affaires en vue d'un développement inclusif et durable.

Résumé des discussions

29. Après avoir remercié le représentant de l'Unité de Coordination du NEPAD pour son exposé, le Sous-comité a souhaité avoir des discussions complémentaires sur ce sujet dans l'avenir. En ce qui concerne le renouvellement des membres africains du Comité de pilotage du Partenariat Global, le Sous-comité a demandé à la Commission de commencer dès maintenant la procédure pour tenir dans le temps avant le Sommet des Chefs d'Etat de l'UA prévu à Malabo, Guinée Equatoriale en juin 2014. Cette désignation devra se faire à travers les Doyens régionaux des représentations diplomatiques à Addis Abeba. Le Sous-Comité a également souligné que selon le principe de rotation régionale, l'Afrique Australe qui n'a jamais participé au processus ainsi que l'Afrique du Nord qui était le premier à entrer dans le processus devraient avoir la priorité.

Recommandation

30. Après les discussions, le Sous-comité a recommandé que :

31. La Commission de l'UA engage rapidement le processus de désignation des membres africains au Partenariat Global à travers les Doyens régionaux des représentations diplomatiques des Etats membres à Addis Abeba.

VI. DIVERS

32. Aucune information n'a été donnée au titre des divers.

VII. CLOTURE

33. Le président du Sous-comité Son Excellence Bassirou SENE dans ses mots de clôture a remercié l'Agence du NEPAD pour le travail accompli et les résultats obtenus. Il a également remercié et félicité ses collègues membres du Sous-comité pour leurs contributions riches et pertinentes. Il a enfin remercié les interprètes pour avoir facilité le déroulement de la réunion.

2014

Report of the sub-committee on NEPAD

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4540>

Downloaded from African Union Common Repository